



**Contrat
de Projets**

POLYNÉSIE
FRANÇAISE

ETAT

2015-2020



Ministère du logement et de
l'aménagement du territoire,
en charge des transports
interinsulaires



SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE



ENQUETE PUBLIQUE

DU 7 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE 2019



Archipel des îles Sous-Le-Vent



SOMMAIRE



1. **Le scénario de référence, socle du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Pays**
2. Diagnostic territorial, forces et faiblesses, enjeux et défis des Iles-Sous-Le-Vent
3. Le schéma de l'archipel des Iles-Sous-Le-Vent
 - Document d'orientations générales
 - Schéma d'implantation des équipements
 - Trame Verte et Bleue
 - Principes d'aménagement

Restructuration de Tahiti et des îles du Vent

+ 30 000 habitants
+ 20 000 logements

Développement des archipels, inversion des flux migratoires

Rayonnement régional
Asie
Pacifique

ÎLES SOUS LE VENT :

👤 + 7 500
🏠 + 3 750
🏖️ 🏨 🏠
Tourisme, Hôtellerie, Plaisance

ÎLES DU VENT :

👤 + 15 000
🏠 + 12 400
🏭 📡 🚢
R&D maritime, Services numériques, Réparation navale

AUSTRALES :

👤 + 1 500
🏠 + 730
🏡 🌳 🍷
Agriculture, Sylviculture, Boissons

TUAMOTU - GAMBIE :

👤 + 3 000
🏠 + 1 640
🐟 🐠 🐡
Pêche, Aquaculture, Perliculture, Phosphate

MARQUISES :

👤 + 3 000
🏠 + 1 340
🏛️ 🎨 🎭
Patrimoine, Culture, Art

Tahiti
et Moorea

SCHÉMA D'ORGANISATION TERRITORIALE DU FENUA

1-Développer les archipels du Fenua à partir de leurs atouts locaux pour leur permettre d'être plus autonomes sans compromettre leur environnement

2-Restructurer la métropole tahitienne et diffuser sa croissance vers Raiatea pour conforter son attractivité et son dynamisme tout en améliorant sa qualité

3-Disposer d'autres accès aériens internationaux à Rangiroa, Hao et Nuku Hiva en bénéficiant d'une piste de décollage pour Faa'a

RELATIONS INTERNATIONALES



Relations aériennes & maritimes intérieures

— relation principale
— relation secondaire

Tahiti
Raiatea
Moorea

— pôle de desserte

— île de desserte

— aire de diffusion/répartition de la croissance tahitienne

Nombre d'habitants par île

— augmentation de la population
— population existante

200 000
100 000
50 000
10 000
1 000

SOMMAIRE



1. Le scénario de référence, socle du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Pays
- 2. Diagnostic territorial, forces et faiblesses, enjeux et défis des Iles-Sous-Le-Vent**
3. Le schéma de l'archipel des Iles-Sous-Le-Vent
 - Document d'orientations générales
 - Schéma d'implantation des équipements
 - Trame Verte et Bleue
 - Principes d'aménagement



ÉTAT DES LIEUX

DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

ÎLES SOUS LE VENT

RAROMATA'I

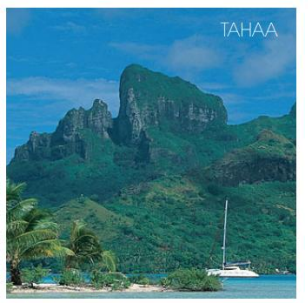
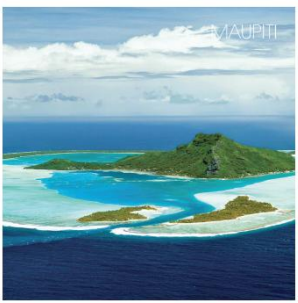
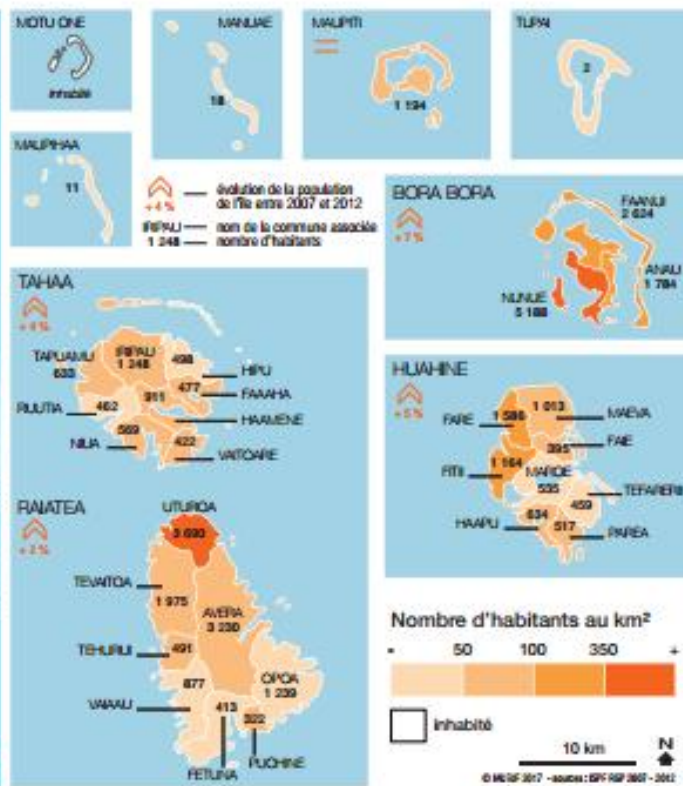


CHIFFRES CLÉS



13 % de la population polynésienne

- **7 ÎLES HABITÉES**
34 581 habitants en 2012
+ 1,3 % de croissance par an (2002 - 2012)
- **37,2 % DE LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DU FENUA**
217 283 visiteurs en 2015 (journées et croisières)
35 % de la capacité d'accueil du Fenua
3 953 lits (héberg. et pers. pers.)
- **389 KM² : TERRES EMERGÉES**
11 % du territoire de la Polynésie française
22,3 KM² de surface agricole utilisée
5,7 % de taux de culture
(rapport entre la SAU totale et la surface émergée)
90 d'indice de pression humaine contre 77 pour le Fenua
(population + moyenne visiteurs / jour) / surface émergée
- **408 KM² : LAGONS**
3 % de la surface lagunaire du Fenua
86 d'indice de pression humaine contre 18 pour le Fenua
(population + moyenne visiteurs / jour) / surface lagunaire

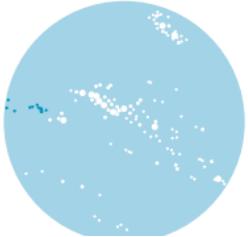


ÉTAT DES LIEUX

DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

ÎLES SOUS LE VENT

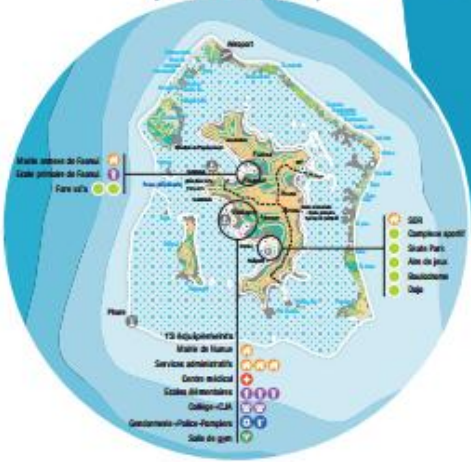
RAROMATA'I



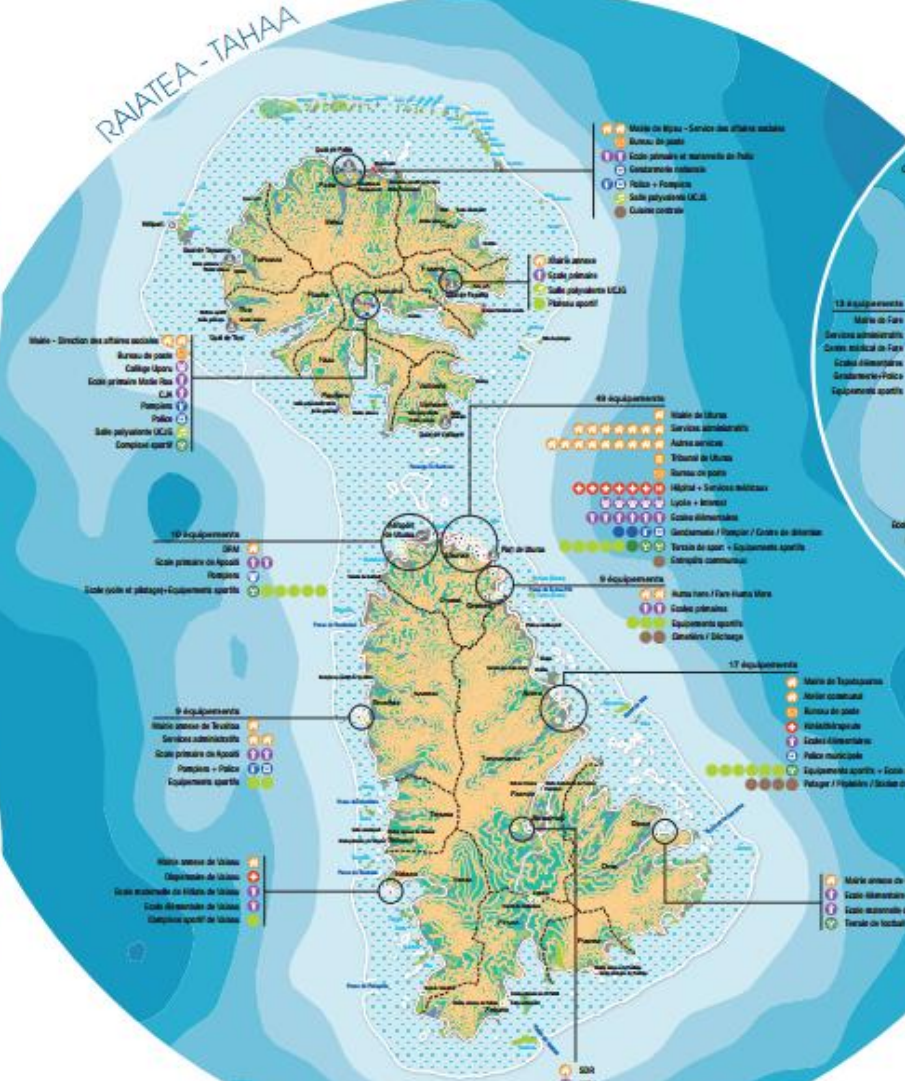
MAUPITI



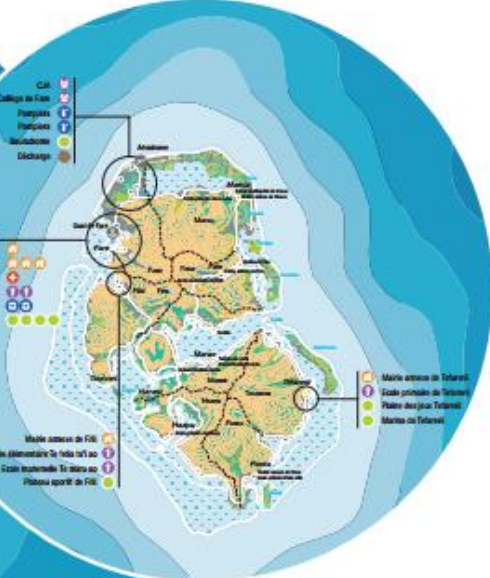
BORA BORA



RAIATEA - TAHAA



HUAHINE



DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

sources : RGA 2012 - Ministère du Développement
des activités du secteur primaire



FORCES ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE

ÎLES SOUS-LE-VENT

RAROMATA'I



FORCES & ATOUTS

OPPORTUNITÉS & PROJETS

SOCIÉTÉ / CULTURE / ÉQUIPEMENT

ÉCONOMIE

ENVIRONNEMENT

SOCIÉTÉ / CULTURE / ÉQUIPEMENT

ÉCONOMIE

ENVIRONNEMENT

1
2
3
4
5
6

Proximité
et très bonne **accessibilité**
depuis l'air par **voies**
aérienne et **maritime**

Représente **47 %**
de l'**accueil touristique**
de l'Polynésie française avec
une **image forte**
de **Bora Bora**
dans l'insouciance collective

Milieus naturels
bien préservés,
relativement
beauté des lagons et des paysages

Meilleure visibilité
du **patrimoine local**

Forts effets
d'entraînement
sur l'**économie**
de l'archipel

Plan de gestion
des déchets en cours
d'élaboration dans la communauté
de commune d'Hava'i

Importance du **marae**
de **Taputapuātea**
dans la culture polynésienne,
récemment classé au patrimoine mondial
par l'**UNESCO**

Géographie, infrastructures
et animation **favorables**
à la plaisance,
en particulier à Raiatea

Plan de gestion
du lagon de Raiatea
dans le cadre du programme
INTEGRE
pour proposer un meilleur partage
de l'espace entre pêcheurs et plaisanciers

Projet de centre
d'interprétation
(ou de musée de la civilisation océanienne)

Potentiel de développement
des **activités nautiques**,
en particulier dans la maintenance de bateaux,
projets de marina à Raiatea et Bora Bora,
notamment croisières de la Tahiti Pearl Regatta

Développer
d'autres outils
de gestion de
l'espace maritime
sur la base de l'expérience
du programme INTEGRE

Bora Bora
le mieux connue en **hôtels**
de **classe internationale**
de toute la Polynésie française

Importance de
activité de croisières
bien que les grands paquebots
ne puissent pas accoster à Raiatea et Bora Bora

Réserve
de biodiversité
côtière et récifale
(tortues, requins, oiseaux, coraux...)

Développement
de la capacité
d'accueil
touristique
dans les autres îles

Renforcement des **actions**
de préservation
environnementale
grâce aux zones d'intérêt écologique
identifiées dans les PSA

Pôle d'équipements
de **services** structurés
à **Uturoa**

Agriculture
productive et diversifiée,
importance de la **pluriactivité**,
marché de consommation local important

800 ha de **Pins**
et 100 ha de **bois précieux**
sur les terrains domaniaux et privés

Extension /
modernisation
du réseau d'**adduction**
d'eau d'Uturoa

Développement
de l'équipement
frigorifique
afin de proposer des produits frais
de meilleure qualité, notamment aux hôtels locaux

Développement
d'une **filière bois**
écoresponsable
soutenue par un important
programme de plantation

Bon niveau
d'**équipements** scolaires,
sportifs et sportifs

Taux d'activité
et **dynamisme** économique
relativement élevés

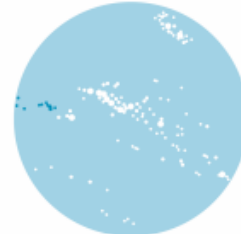
Cité scolaire
en construction
à Bora Bora

Poursuite des efforts au sein
de **projets concertés**
notamment au niveau de la
communauté
de commune d'Hava'i

Qualité
des **infrastructures**
de **télécommunication**

Favoriser
les synergies
entre entreprises et lieux de formation





FAIBLESSES & HANDICAPS

SOCIÉTÉ / CULTURE / ÉQUIPEMENT

ÉCONOMIE

ENVIRONNEMENT

Mauvais état des équipements sportifs

Difficultés de transport internes aux îles / régression globale du niveau de service

Besoins en infrastructures (eau potable, gestion des déchets) mais faible capacité d'autofinancement des communes

Besoins importants de logements sociaux : sur le logement social d'Urua, certaines maisons sont occupées par 4 ou 5 familles.

Manque de gestion de l'espace, étalage urbain coûteux en infrastructures et services publics

Absence de plages

Irrégularité des productions agricoles, difficultés de commercialisation, problèmes agronomiques et absence de protection contre les pressions urbaines et hôtelières

Impact négatif des problèmes de transport sur l'économie (services, tourisme, etc.)

Importance de l'emploi public dans les revenus monétaires

Polarité administrative, touristique, tertiaire et fortes disparités d'activités économiques entre les îles
82% des services des GUY à Bora Bora

Un seul sentier de randonnée vers le mont Tapai à Raiatea, ouvert seulement en semaine

Eaux pluviales mal gérées

Forte dépendance aux hydrocarbures pour la production d'électricité et les transports

Peu d'outils de gestion de l'espace maritime et aucun PGEM

Pressions fortes dues à la densité de population et des activités (tourisme et agriculture)

MENACES & RISQUES

SOCIÉTÉ / CULTURE / ÉQUIPEMENT

ÉCONOMIE

ENVIRONNEMENT

Impact sanitaire et social sur le long terme du manque d'équipements sportifs

Aggravation des déséquilibres territoriaux notamment en matière d'emploi et de formation

Dégradation du réseau existant et augmentation des coûts de gestion et d'entretien des infrastructures

Estimation des besoins liés à la déconhabitation : 500 logements

Aggravation des déséquilibres territoriaux : une mutualisation des équipements qui reste faible (intercommunalité peu développée)

Développement alarmant de la petite forêt de feu

Épuisement des ressources en eau potable comme c'est déjà le cas à Bora Bora

Dégradation environnementale et sanitaire (pollution de l'air, hausse des problèmes respiratoires et cardio-vasculaires...)

Destruction des frangeants et nurseries piscicoles par les remblais

Multiplication des décharges non autorisées entraînant la pollution des eaux et des sols par des produits toxiques



ENJEUX FONDAMENTAUX POUR L'AVENIR DES ILES SOUS LE VENT

PRINCIPAUX ENJEUX SOCIOCULTURELS ET D'EQUIPEMENT

- **Transports et infrastructures**
 - Comment donner au Pays les moyens d'assurer pleinement son rôle d'Autorité Organisatrice des Transports ? Comment améliorer l'efficacité des transports interinsulaires en réponse aux besoins des usagers ?
- **Logement et foncier**
 - Comment augmenter l'offre de logements pour permettre la décohabitation ?
 - Comment reconverter les nombreuses friches hôtelières ?
- **Équipements et services**
 - Comment maintenir ou renforcer les services sanitaires disponibles ?
- **Intercommunalité**
 - Comment élargir la CC de HAVA'I ou faire naître une nouvelle communauté de communes intégrant l'ensemble des ISLV ?
- **Patrimoine culturel**
 - Comment gérer l'afflux supplémentaire de touristes sur le site de Taputapuātea que devrait susciter son classement au Patrimoine mondial de l'Humanité ?

ENJEUX FONDAMENTAUX POUR L'AVENIR DES ILES SOUS LE VENT

PRINCIPAUX ENJEUX ECONOMIQUES

- **Développement économique**

- Comment améliorer la cohésion économique et la complémentarité entre les territoires ?
- Comment améliorer la coexistence des différentes activités nautiques sur les lagons (pêche, plaisance, tourisme sous-marin) ?

- **Tourisme**

- Quels investissements réaliser pour développer les activités de croisière et de plaisance ?
- Comment améliorer la complémentarité entre les îles en termes d'offre d'activités, de qualité de services, aménagements, communication ?

- **Agriculture et pêche**

- Quelles assistances techniques et formations pour renforcer la pluriactivité ?
- Comment améliorer la commercialisation des produits de l'agriculture et de la pêche ?

ENJEUX FONDAMENTAUX POUR L'AVENIR DES ILES SOUS LE VENT

PRINCIPAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET ENERGETIQUES

- **Pression sur les espaces naturels**
 - Comment réduire l'impact environnemental du tourisme sur les milieux naturels ?
- **Gestion des déchets**
 - Comment améliorer la collecte et le traitement des déchets ménagers (en dehors de Bora-Bora) à des coûts supportables ?
- **Gestion de la ressource en eau potable**
 - Comment protéger les captages et distribuer une eau de qualité potable en quantité suffisante et à des coûts supportables ?
- **Assainissement**
 - Comment limiter les pollutions chimiques, organiques et bactériologiques des lagons générées par les eaux usées ?

JUSTIFICATION DES CHOIX DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT DU FENUA DANS LES 20 PROCHAINES ANNEES

DÉFIS PRIORITAIRES POUR LES ILES SOUS LE VENT



- Classement UNESCO du marae de Taputapuātea :
- Liaisons et échanges entre les îles habitées de l'archipel
- Gestion et traitement des déchets
- Commercialisation des produits agricoles et de la pêche
- Réseaux et services de viabilisation
- Aménagement du centre-ville d'Uturoa
- Gestion de la plaisance



ENJEUX ET DÉFIS

LE DÉVELOPPEMENT DES 20 PROCHAINES ANNÉES

SOCIÉTÉ / CULTURE / ÉQUIPEMENT



Transports et infrastructures

- Comment développer un service public de transports inter-île maritime (voire aérien) en prévoyant des compensations financières dans les DSP et des services publics de transport terrestre ?
- Comment améliorer les services publics environnementaux (eau, déchets) ?

Logement et foncier

- Comment augmenter l'offre de logements pour permettre la décohabitation ?
- Comment reconverter les friches hôtelières ?

Équipements et services

- Comment maintenir ou renforcer les services sanitaires ?

Intercommunalité

- Comment élargir la CC de HAVA'1 ou faire naître une nouvelle communauté de communes intégrant l'ensemble des ISLV ?

Patrimoine culturel

- Comment gérer l'afflux supplémentaire de touristes sur le site de Taputapuātea qui devrait susciter son classement au Patrimoine mondial de l'Humanité ?

ÉCONOMIE



Développement économique

- Comment améliorer la cohésion économique et la complémentarité entre les territoires ?
- Comment améliorer la gestion des différentes activités sur les lagons ?

Tourisme

- Comment réduire l'impact environnemental du tourisme ?
- Quels investissements réaliser pour la croisière et la plaisance ?
- Comment améliorer la complémentarité entre les îles en termes d'offre d'activités, de qualité de services, aménagements, communication ?

Agriculture et pêche

- Quelles assistances techniques et de formations pour renforcer la pluriactivité ?
- Comment améliorer la commercialisation des produits de l'agriculture et de la pêche ?



ENVIRONNEMENT

Pression sur les espaces naturels

- Comment réduire l'impact environnemental du tourisme sur les milieux naturels ?

Gestion des déchets

- Comment améliorer la collecte et le traitement des déchets ménagers (en dehors de Bora-Bora) à des coûts supportables ?

Gestion de la ressource en eau potable

- Comment protéger les captages et distribuer une eau de qualité potable en quantité suffisante et à des coûts supportables ?

Assainissement

- Comment limiter les pollutions chimiques, organiques et bactériologiques des lagons générées par les eaux usées ?

ÎLES SOUS-LE-VENT

RAROMATA'1



DÉFIS

DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT

Élaborer un schéma directeur de la plaisance

- Gérer de manière durable la navigation de plaisance dans l'ensemble de l'archipel, en améliorant sa gestion environnementale en relation avec les autres activités utilisatrices des lagons

Classement UNESCO du marae de Taputapuātea

- Protéger ce haut lieu de la civilisation océanienne désormais inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Humanité et le mettre en valeur par un centre d'interprétation

Réaménager le centre-ville d'Uturoa

- Paysager la corniche et mettre en place un plan de circulation pour mieux accueillir et répartir les touristes débarquant des paquebots

Moderniser les réseaux et services de viabilisation

- Mettre à niveau les réseaux d'adduction d'eau et de traitement des eaux usées, renouveler le parc des centrales électriques avec des technologies hybrides

Organiser la chaîne de commercialisation des produits agricoles et de la pêche

- Transformation, conservation, transport

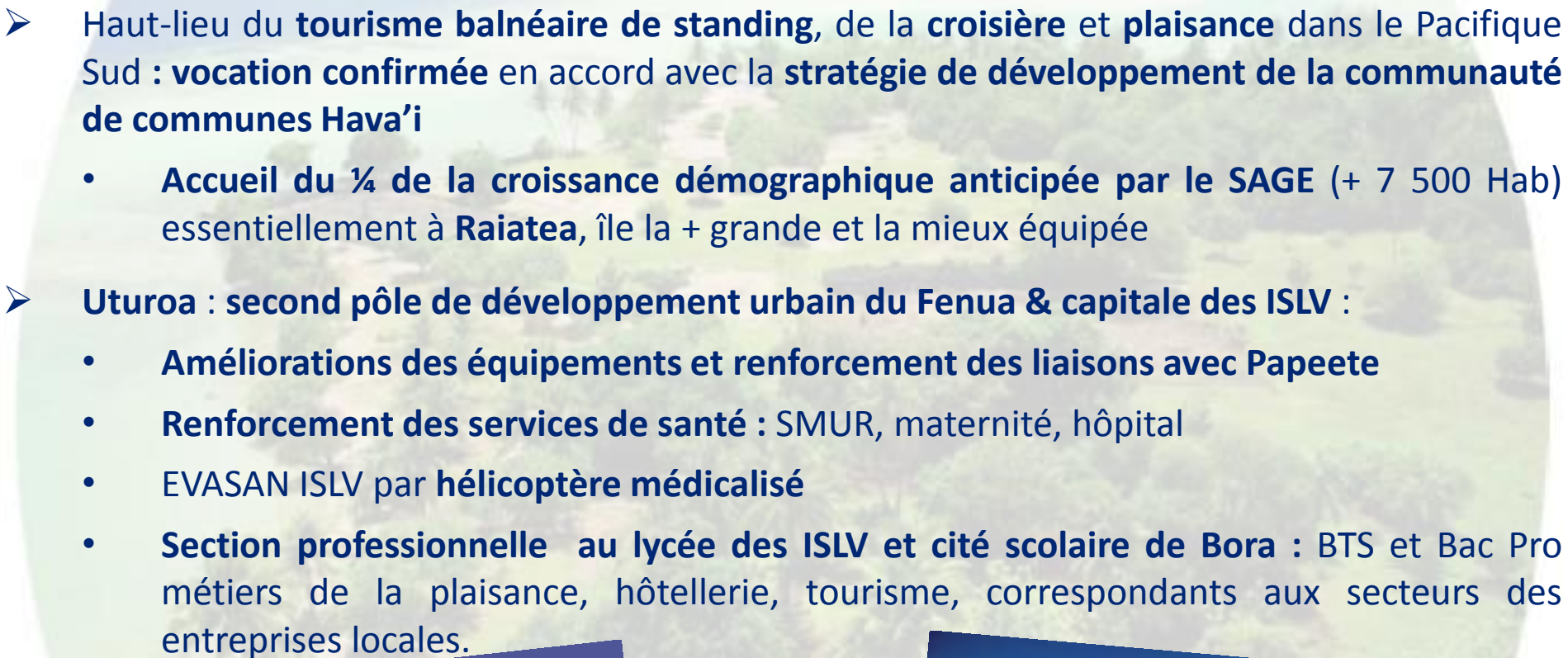
SOMMAIRE



1. Le scénario de référence, socle du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Pays
2. Diagnostic territorial, forces et faiblesses, enjeux et défis des Iles-Sous-Le-Vent
3. **Le schéma d'archipel des Iles-Sous-Le-Vent**
 - **Document d'orientations générales**
 - **Schéma d'implantation des grands équipements d'infrastructures d'intérêt territorial**
 - **Trame verte et bleue**
 - **Principes d'aménagement**

LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT

Deuxième archipel le plus peuplé avec 35 000 habitants, soit 12,5% de la population

- 
- Haut-lieu du **tourisme balnéaire de standing**, de la **croisière et plaisance** dans le Pacifique Sud : **vocation confirmée** en accord avec la **stratégie de développement de la communauté de communes Hava'i**
- **Accueil du ¼ de la croissance démographique anticipée par le SAGE (+ 7 500 Hab)** essentiellement à **Raiatea**, île la + grande et la mieux équipée
- **Uturoa : second pôle de développement urbain du Fenua & capitale des ISLV :**
- **Améliorations des équipements et renforcement des liaisons avec Papeete**
 - **Renforcement des services de santé** : SMUR, maternité, hôpital
 - **EVASAN ISLV par hélicoptère médicalisé**
 - **Section professionnelle au lycée des ISLV et cité scolaire de Bora** : BTS et Bac Pro métiers de la plaisance, hôtellerie, tourisme, correspondants aux secteurs des entreprises locales.



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT

- **Adaptation quantitative et qualitative du parc de logements (+ 3 750 logements)**
 - Répondre aux besoins des **jeunes ménages** et aux **résidents temporaires**
 - **Programmation pluriannuelle** des besoins en fare OPH et élaboration des **schémas directeurs de l'habitat** et du **foncier**
 - **Infrastructures et logements**, neufs ou réhabilités : **résilients** face aux risques naturels



- **Développement de l'économie bleue** dans les secteurs les plus porteurs : **plaisance, aquaculture, sports nautiques, plongée sous-marine**
 - Aménagement et mise aux normes environnementales de **marinas**
 - Installation dans les baies abritées de **mouillages écologiques, pontons flottants** et **fare sanitaires**



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT

Protection et valorisation des patrimoines naturels et humains

- Ouverture du **tourisme vers le patrimoine et la culture polynésienne** ancestrale :
 - Centre d'interprétation et mise en valeur du site sacré de Taputapuatea (UNESCO)
 - Création de circuits de découverte des autres marae de l'archipel
- **Croissance raisonnable** et mise à niveau des **services environnementaux** :
 - CET intercommunal, unité de compostage des déchets verts et de méthanisation à Raiatea, réhabilitation des décharges sauvages, agriculture biologique,
 - Réduction des rejets de sédiments terrestres, polluants chimiques et eaux usées dans les lagons,
 - Protection stricte des littoraux et des montagnes abritant des espèces endémiques.



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT

DOCUMENT D'ORIENTATIONS GÉNÉRALES

1. Insularité

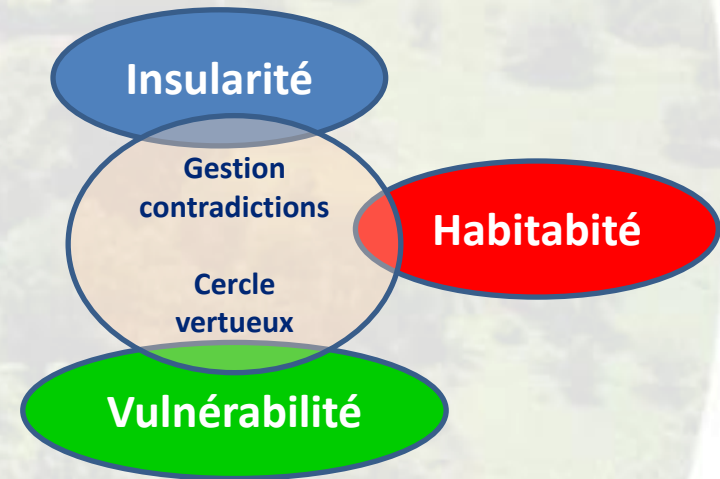
- A. Liaisons interinsulaires et désenclavement des îles
- B. « Economie bleue »

2. Habitabilité

- A. Urbanisme & logement
- B. Activités économiques (terrestres)
- C. Transports & déplacements (terrestres)
- D. Voiries, réseaux & production d'énergie
- E. Equipements & services publics
- F. Services publics environnementaux
- G. Culture, patrimoine & sport

3. Vulnérabilité

- A. Exposition aux risques naturels ou technologiques des populations et des biens
- B. Exposition des milieux naturels aux pressions humaines



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT

1. INSULARITÉ

A. LIAISONS INTERINSULAIRES DÉSENCLAVEMENT

Liaisons aériennes

- **Amélioration de la desserte aérienne** grâce à l'arrivée d'une nouvelle compagnie aérienne inter-îles et la mise en place d'un système de péréquation ou de fond de compensation
 - Flotte de petits avions à réaction vers les îles de **Bora-Bora, Raiatea et Huahine**
- **Desserte de Maupiti** par les nouveaux ATR 42-600 « STOL » d'Air Tahiti sans agrandissement de la piste
- Clientèle luxueuse de Bora-Bora:
 - Accueil de **jets privés** à l'aéroport de Bora-Bora
 - Service de **transport hélicoptéré** vers les îles de **Tupai, Raiatea et Huahine** avec aménagements des héliports à prévoir



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT

1. INSULARITÉ

A. LIAISONS INTERINSULAIRES - DÉSENCLAVEMENT

Liaisons maritimes

- **Nouveau cargo-mixte (roulier)** - fret, véhicules, passagers, croisiéristes. **Péréquation tarifaire** pour la desserte de Maupiti.
- **Rotation maritime inter-îles :**
 - Flotte de navettes basées à la gare maritime de Uturoa
 - Desserte par navettes de Maupiti, Taha'a, Bora et Huahine plusieurs fois par semaine > problématique de la rentabilité de cette liaison, notamment sur Maupiti
- **CC Hava'i** : mise en service d' un **navire collectant les déchets** des îles
 - Aménagement de **stations de transfert sur quai** à Maupiti, Taha' et Raiatea .



III.2. LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT

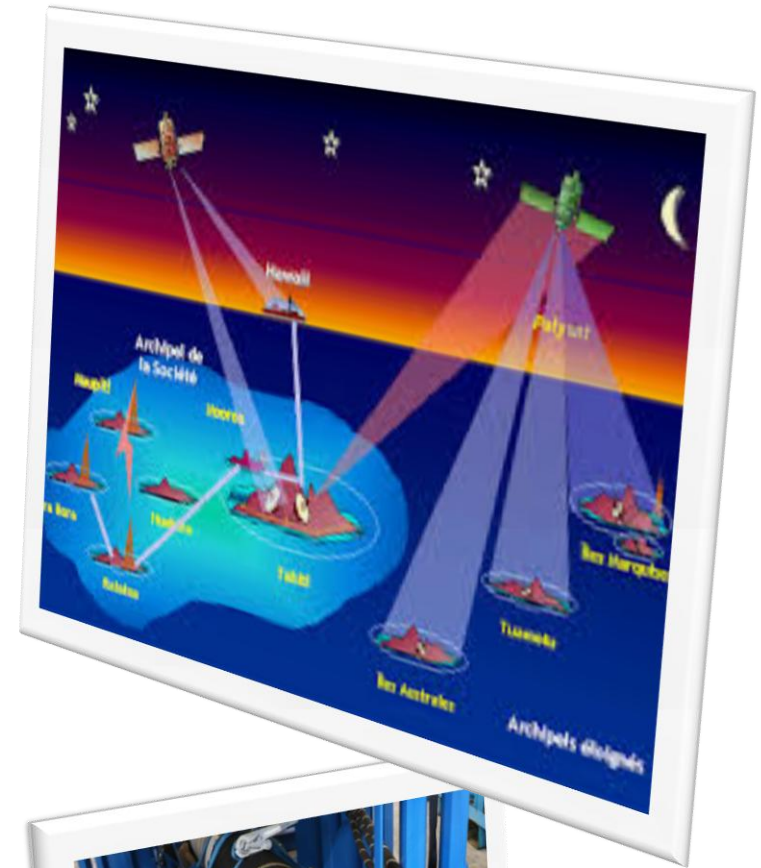
1. INSULARITÉ

A. LIAISONS INTERINSULAIRES

DÉSENCLAVEMENT

Liaisons internet & téléphoniques

- Liaison haut débit internet des 4 îles principales depuis 2010 (Honotua)
- Renforcement des équipements en téléphonie mobile pour une couverture 4G>5G de 80 % du territoire des ISLV en 2040.
- Démocratiser l'usage des **TIC** pour faciliter les **démarches administratives**
- Mise en place « d'**espaces publics numériques** » (EPN), dotés de matériel informatique, d'une connexion Internet à haut débit et bénéficiant à certaines heures, de la présence d'un animateur/formateur



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT

1. INSULARITÉ

B. ECONOMIE BLEUE

- **Tourisme balnéaire, croisière-plaisance, pêche, aquaculture : 4 piliers de l'économie maritime des ISLV qui sont confirmés, renforcés**
- **Développement raisonnable, impact environnemental minime, prévention des conflits d'usage**

Tourisme balnéaire

- A l'horizon 2040, le SAGE ambitionne d'atteindre un objectif de **1 000 clés supplémentaires** sur l'ensemble de l'archipel, en priorité par le réaménagement de sites en friches, mais aussi en incluant un projet de golf à Raiatea, en lien avec Taputapuatea.
- Proposer une **offre diversifiée** du très haut standing à la pension de famille, sans oublier les **offres intermédiaires**
- Compléter l'**équipement hôtelier** et de **loisirs** de **Taha'a** et **Raiatea** en écho à l'afflux touristique généré par le **classement UNESCO du marae de Taputapuatea**



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT

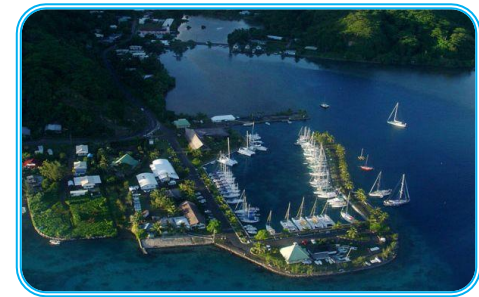
1. INSULARITÉ

B. ECONOMIE BLEUE

Croisière & plaisance

➤ En accord avec les orientations du **Projet de développement économique de la CC Hava'i**, entreprendre :

- **Extension de la marina** d'Apooiti et aménagement de 2 ou 3 **marinas de plaisance** à Bora-Bora (baie de Fanui), Huahine et Raiatea (baie de Tevaitoa) pour une capacité de 110 voiliers
- Développement de l'activité de **réparation navale/carénage d'Uturoa** à condition de **réduire son impact sur l'environnement**
- Pose de **pontons flottants** et de **mouillages écologiques** municipaux dans les baies les plus adaptées à la navigation
- **Redevance** des bateaux utilisateurs de services avec **patrouille maritime** dans chaque île
- Service de **repérage et d'évacuation des voiliers abandonnés**



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT

1. INSULARITÉ

B. ECONOMIE BLEUE

Pêche et aquaculture

- **Maintien de l'équilibre** entre les différentes formes de pêche (autoconsommation, besoins locaux / tourisme) mais veiller à **ne pas épuiser les ressources halieutiques** de l'archipel.
- Le SAGE encourage le développement d'activités de substitution moins impactantes pour le milieu, telles que **l'observation de la faune sous-marine** (jardins de corail, cétacés, requins et raies).
- Développement de **fermes aquacoles** dans les lagons où les chenaux sont suffisamment larges (Taha'a, Hauhine) ou dans des bassins à terre.



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT

2. HABITABILITE

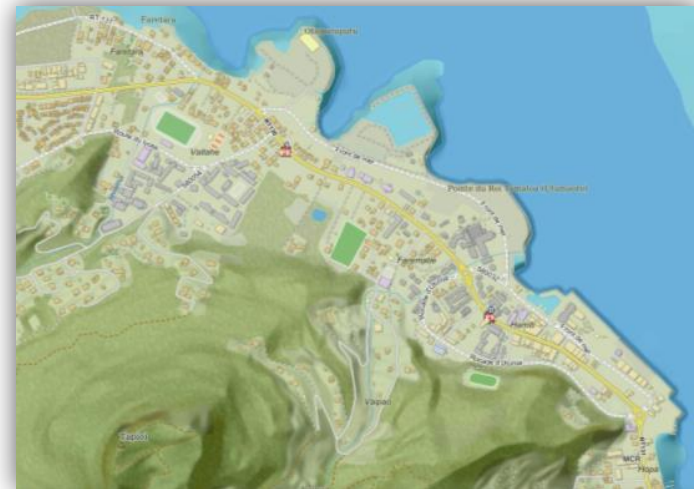
A. URBANISME ET LOGEMENT

Centralités urbaines

- Structuration de **centralités urbaines multifonctionnelles** à la fois pour focaliser en un même lieu l'animation commerciale, culturelle, religieuse et sociale dans chaque île et favoriser ainsi les rencontres entre habitants et visiteurs.
- Identification des sites au travers des PGA, proposition **d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP)**



Carrefour lycée à Uturoa



2. HABITABILITE

A. URBANISME ET LOGEMENT

Logements et besoins en foncier

- Croissance totale aux ISLV $\approx$ **7 500 personnes** → population à près de 43 000 habitants à l'horizon 2040 : → **construction de 3 750 logements en résidence principale dans l'archipel, soit 190 /an sur 225 Ha.**
- Il appartiendra aux PGA de statuer sur les **zones à urbaniser** et les **règles de densité ou d'occupation du sol** prescriptibles.
- Compte-tenu de leurs équipements sanitaires et scolaires, il faudra qu'Uturoa et Bora-Bora intègrent dans leur programmation résidentielle une **offre locative** répondant aux besoins de **populations présentes « temporairement ou saisonnièrement »** (assistants hospitaliers, collégiens et lycéens, etc.), ainsi que des places en EHPAD.



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT

2. HABITABILITE

B. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (TERRESTRES)

- Développement d'une **agriculture biologique** :
 - certifications de qualité, *exemple de la ferme Vaihuti Fresh, Lauréat ferme avenir 2017 pour l'OM*
 - appellations d'origine protégée (Raromatai)
 - débouchés directs locaux auprès des grands hôtels de Bora Bora (voire d'exportation à Tahiti).
- Favoriser l'émergence aux Îles-sous-le-Vent d'un **Pôle Local de Développement (PLD) « Agriculture biologique et transformation »** porté par la CC Hava'i, *pour mieux lier production alimentaire locale et consommation touristique et comportant aussi la création d'une petite usine de transformation des productions.*
- **Réalisation « d'ateliers-relais »** pour soutenir le développement local et la création d'emplois.
- Il appartiendra aux communes d'**identifier et viabiliser des sites propices à l'implantation de petites zones d'activités économiques.**



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT

2. HABITABILITE

C. TRANSPORTS & DEPLACEMENTS (TERRESTRES)

- Mettre en œuvre un **réseau intercommunal de transport** par bus couvrant toute l'île de Raiatea, en prévision de la croissance de la fréquentation touristique de cette île.
- le SAGE recommande de **transférer à la CC Hava'i la compétence du transport en commun**.
 - Assurer le **transport scolaire**
 - Remplir une **mission générale de transport collectif**
- **Solutions innovantes et modulaires**, solutions « propres » (bus hybrides ou électriques) et adaptées aux PMR.
- Etude globale d'organisation du service de transport terrestre et maritime
 - **inter-modalités, notamment la liaison Uturoa-Tahaa.**



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT

2. HABITABILITE

D. VOIRIES, RÉSEAUX

- **Rétrocession aux communes des routes de statut privé et d'usage public**
- **Création d'accès aux sites agricoles ou résidentiels et désenclavement des vallées**
- **Enterrer les réseaux** (élec & tél) pour raison de vulnérabilité en cas de cyclone et impact paysager
- Encourager la **marche** et la pratique du **vélo** : santé et écologie. Equipements des routes en pistes cyclables



- **Réseau de chemins publics, balisés et régulièrement entretenus** : le SAGE recommande qu'un **schéma directeur des routes de désenclavement et chemins de randonnée** soit conjointement réalisé par le Pays et la CC Hava'i et que soient programmés les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation des tronçons prioritaires

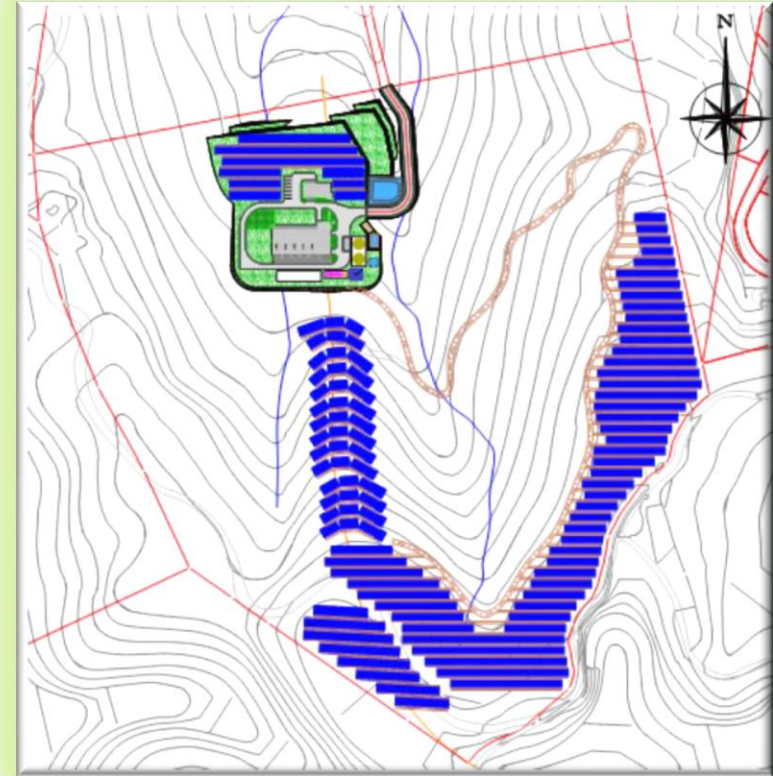
LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT

2. HABITABILITE

D. PRODUCTION D'ÉNERGIE

E. Démarches initiées pour des productions d'électricité plus écologiques (solaire).

- Objectif : atteindre 50% d'énergie renouvelable
- développer la part du **photovoltaïque régulé** en investissant dans des solutions de stockage semblables à celles des centrales hybrides.
 - Equipement en **panneaux solaires** des toitures des bâtiments publics



Projet centrale hybride solaire thermique Uturoa
>> baisse de 25% de la consommation carburant

LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT

2. HABITABILITE

E. EQUIPEMENTS & SERVICES PUBLICS

- Développement d'un enseignement professionnel spécialisé :
 - dans les métiers exercés sur l'archipel des ISLV : **tourisme, hôtellerie, plaisance.**
 - ouverture des sections **Bac Professionnel** et **BTS**
- Etude d'**implantation de la formation professionnelle** au sein de l'archipel :
 - concentration sur le lycée des Îles-sous-le-Vent à Uturoa ou répartition de certaines classes spécialisées dans la cité scolaire de Bora-Bora
 - Quels réaménagements cela implique-t-il ?
- Reconstruction des écoles vétustes et amiantées sur des sites accessibles et protégés des risques naturels
- Renforcement des équipements de **l'hôpital de Uturoa** et adjonction d'un héliport pour assurer les EVASAN et les soins de **maternité** de l'archipel



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT

2. HABITABILITE

F. SERVICES PUBLICS ENVIRONNEMENTAUX

Eau potable

- SDAEP réalisé distribution 60% eau potable, difficultés d'équilibre du budget annexe

Assainissement

- **Quelques stations d'épuration** attachées à de grands établissements (hôtels, lycées et hôpital) et un **réseau d'assainissement collectif** au centre d'Uturoa et sur l'île de Bora Bora
- **L'assainissement individuel** est la solution la plus adaptée à l'urbanisme très extensif de l'archipel
- un **service public d'assainissement non-collectif (SPANC)** devra être mis en place dans l'archipel afin de contrôler et financer la rénovation des installations défectueuses

LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT

2. HABITABILITE

F. SERVICES PUBLICS ENVIRONNEMENTAUX

Gestion des déchets

CC Hava'i : stratégie gestion des déchets archipel

- **Aménagement d'un CET** sur Raiatea, Stations de tri et valorisation locale par traitement thermique (bac gris),
- **Transports inter-île** par étapes
(Containers > navire éboueur)
- **Compostage** local pour alimenter la filière agricole bio
- CET existe à Bora Bora
- **Intercommunalité → péréquation tarifaire**



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT

2. HABITABILITE

H. CULTURE, PATRIMOINE

Classement UNESCO du marae de Taputapuatea -> incidence importante sur la fréquentation de l'île -> accueil des nouveaux touristes « patrimoniaux ».

- La superficie du site classé par l'UNESCO est de 2 124 ha et celle de sa « zone tampon » de 3 363 ha. **Il appartiendra au PGA de la commune associée de Taputapuatea de fixer pour ces deux zones des règles de construction strictes afin de ne pas porter atteinte à l'intégrité du paysage (Zone de site protégé – ZSP).**
- Lien à créer entre le futur **Musée de Tahiti et des îles** (cf. grand projets) et le **site de Taputapuatea (musée en réseau)**.
- **Renforcer la desserte du site :**
 - Dessertes routière et surtout maritime depuis les deux points d'entrée sur l'île : la gare maritime et l'aéroport.
 - Création de places de stationnement supplémentaires pour les bus
 - Réalisation d'un ponton pour l'accostage des navettes maritimes des Îles-sous-le-Vent et des bateaux-taxis.
- Circuit de visite par bateau associant les marae de **Taputapuatea** et ceux de **Huahine** : Maeva, déjà bien mis en valeur et Manunu.



Protection du paysage culturel du Marae de Taputapuatea

Le Comité du **patrimoine mondial de l'UNESCO** a classé en 2017 ce bien comme « **paysage culturel** » sur la **Liste du Patrimoine mondial de l'humanité** → **notoriété mondiale**

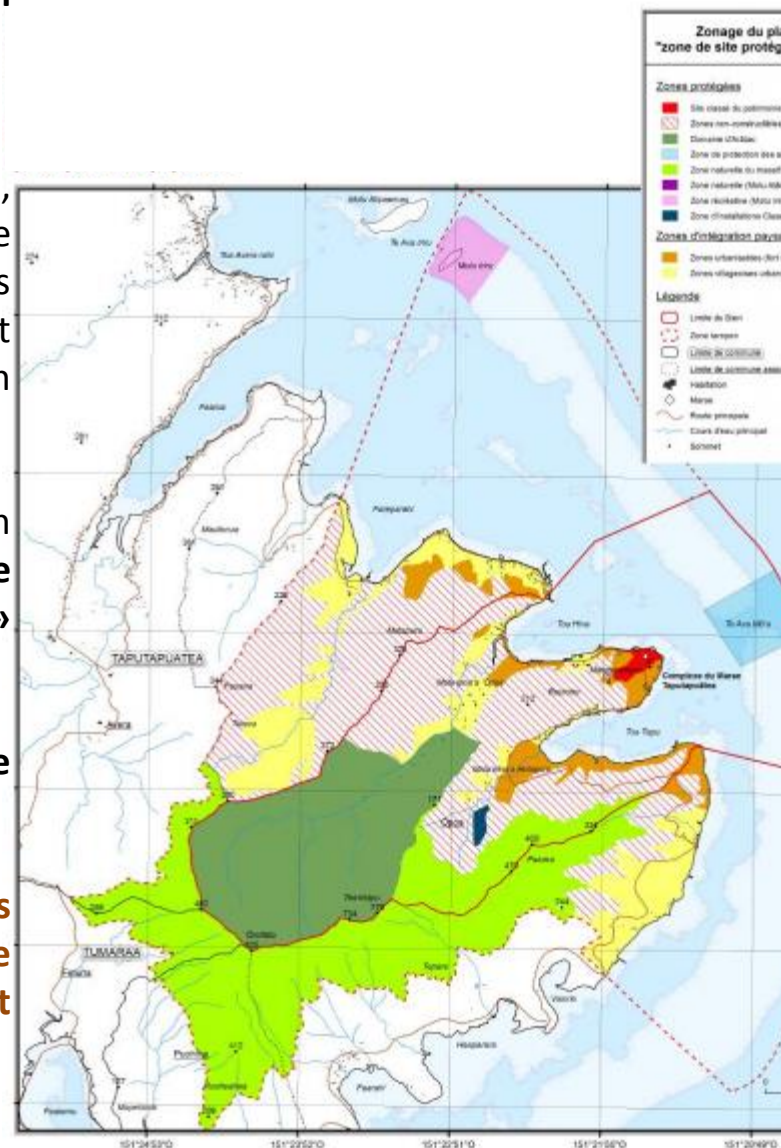
Un **comité directeur** oriente sa gestion depuis 2012.

- structure de gestion permanente pour le bien
- **plan de gestion** adopté en 2015 pour protéger les marae, maintenir les environnements terrestres et marins du paysage culturel et du paysage maritime, préserver et transmettre les connaissances et compétences traditionnelles. Un secrétariat composé de trois personnes gèrera le bien, de concert avec un bureau doté de personnel et le comité directeur précité.

En l'absence de PGA sur la Commune associée de Taputapuatea, un **système de protection et de planification couvrant l'ensemble du bien et de sa zone tampon**, appelé « **Zone de site protégé** » (ZSP) est en train d'être mis en place.

Une **Zone d'Intervention Foncière (ZIF)** pourrait être accolée à cette ZSP (*préemption*).

Recommandation du SAGE : processus d'élaboration de la ZSP mis en œuvre en impliquant tous les acteurs locaux et qu'une attention particulière soit portée sur le caractère consultatif et participatif de la population.



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT

3. VULNERABILITE

A. EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS

- Pour réduire la vulnérabilité des îles face aux risques naturels, le SAGE préconise **d'appliquer le principe de précaution aux nouveaux aménagements et constructions ainsi qu'aux projets de réhabilitation.**
- Limiter dans tout projet d'aménagement, **l'endommagement des biens et des réseaux, réduire le coût des dommages inévitables et faciliter le retour à une situation normale.**
- **Education de la population aux comportements de sécurité** en cas d'occurrence d'un cataclysme devra également être réalisée par le biais des écoles, mairies et communautés religieuses.
- **Les communes élaborent et approuvent un PPRn et mettent leur PGA en conformité avec les règles prudentielles ainsi préconisées dans les 5 ans suivant la mise en application du SAGE.**



LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES SOUS LE VENT

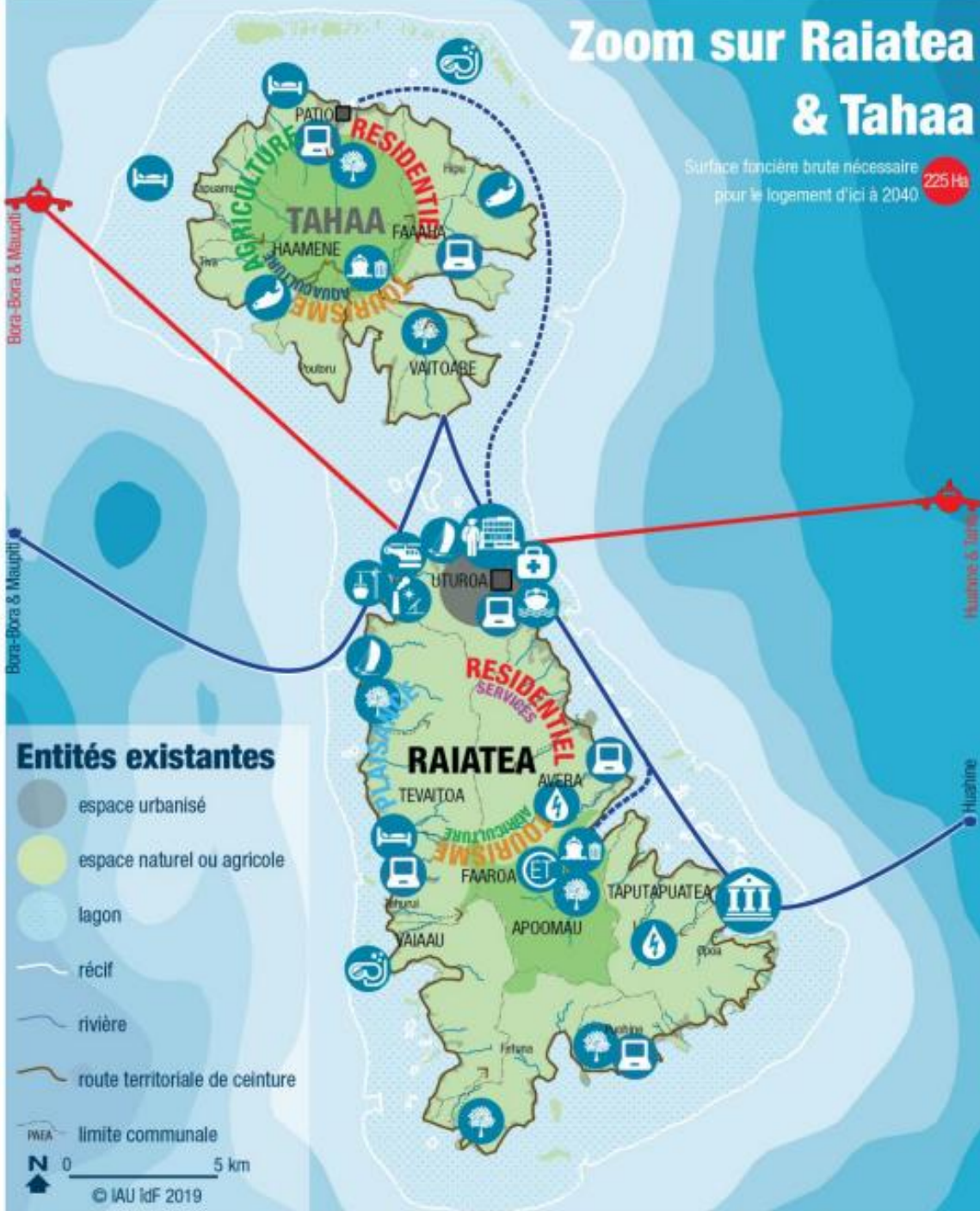
SCHÉMA D'IMPLANTATION DES ÉQUIPEMENTS

Intitulé	MOA	<10 ans	<20 ans
Aménagement aéroport Bora et héliports Tupai, Raiatea et Huahine	Pays	x	
Aménagement quais et routes pour transfert déchets	Pays	x	
Espaces publics numériques	Pays	x	
Développement hôtelier / golf Raiatea	Privé	x	
Aménagement marinas (4 ou 5)	Pays	x	
Aire de carénage	Pays	x	
Pontons flottants (4, + 8 fare)	Pays	x	
Ateliers relais	Interco/commune	x	
Pistes cyclables	Pays	x	
Renforcement de l'hôpital d'Uturoa	Pays	x	
CET de Raiatea	Interco/commune	x	
Stations de compostage	Interco/commune	x	
Aménagement touristique du marae de Taputapuātea	Pays	x	
Musée en réseau (Centre d'interprétation)	Pays	x	
Aménagement gare maritime d'Uturoa (pour intermodalité route)	Pays	x	
Centralités urbaines	Interco/commune		x
Évolution du mix énergétique de l'archipel (centrales électriques hybrides, photovoltaïque, turbines hydroélectriques)	Concessionnaire / Interco/commune		x
Enfouissement des réseaux électriques	Concessionnaire / Pays		x
Aménagement du lycée touristique d'Uturoa	Pays		x
Navire éboueur	Interco/commune		x

Zoom sur Raiatea & Tahaa

Surface foncière brute nécessaire pour le logement d'ici à 2040 **225 Ha**

SCHEMA D'ARCHIPEL DES ÎLES-SOUS-LE-VENT



TRAME VERTE ET BLEUE

**PRESERVER LES ESPECES ET LES FONCTIONNALITES DES ECOSYSTEMES
FIXER LES PERIMETRES A SANTUARISER ET A PRESERVER**

TRAME VERTE : ESPACES NATURELS VEGETALISES

Protection de la faune, de la flore, et des paysages naturels des montagnes des îles hautes et/ou des motus coralliens,

TRAME BLEUE : TRAME AQUATIQUE

Préservation des milieux lagunaires et océaniques

Rivières, zones humides et littoraux = espaces verts et bleus, d'interface et d'échange, importants pour le maintien de la biodiversité des écosystèmes terrestres et marins.



TRAME VERTE ET BLEUE - MONTAGNE

- **Préservation du plateau de Te Mehani'ute'ute**
- **Préservation des « réservoirs » de faune et flore riches en biodiversité**

Recommandation :

sites inventoriés avec une priorité de conservation « prioritaire » par la DIREN
classement imposant une restriction forte ou totale d'accès et d'aménagement
(sauf projet d'utilité publique avérée et sous réserve de leur étude d'impact).

→ **plateaux de Te Mehani'ute'ute et Rani + crêtes et vallons environnants, 345 ha sur les communes de Tumaraa et Taputapuatea, comportent un nombre élevé de plantes endémiques rares ou menacées et des sites de nidification de pétrels.**



➤ Préservation des « réservoirs » de faune et flore riches en biodiversité

Sites classés avec une priorité de conservation « haute » par la DIREN : aménagements légers à préciser dans les arrêtés de classement et dans les règlements des PGA.

- les monts Turi et Matoereere et les crêtes et vallons environnants, à Huahine ;
- les monts Pahia et Hue et les crêtes et vallons environnants, à Bora Bora ;
- le mont Toomaru, ainsi que les crêtes et vallons environnants, à Raiatea ;
- la vallée de Faaroa, ainsi que les pentes et crêtes environnantes, à Raiatea.



Site impacté en cas de CET dont l'utilité publique est incontestable, mais qui devra faire l'objet des mesures nécessaires pour en réduire les incidences environnementales négatives.

➤ **Préservation des rivières**

Recommandation :

= **revaloriser le rôle des rivières comme trame verte et bleue**

= cesser de soutenir une approche purement hydraulique, rivières ≠ caniveaux

Berges de rivière = **politique de reconquête intégrée** depuis leur source jusqu'au lagon :

→ améliorer l'environnement

→ créer des espaces paysagers publics conviviaux

→ permettre le passage des promeneurs

Préconisation :

élaborer un **schéma directeur des carrières pour réduire les prélèvements de matériaux** de construction dans les rivières. Ne pas rectifier ou construire dans leur lit majeur, préserver ou replanter la végétation sur leurs berges et sur les pentes de leur bassin versant, afin de limiter l'érosion et la pollution terrigène des lagons.

➤ **Protection des zones humides**

Taha'a, Bora-Bora où de petites existent encore

PRÉSERVATION DES PLAGES ET DES COTES ENCORE NATURELLES

Le SAGE préconise que les **PGA** limitent fortement les constructions privatives sur les terrains situés entre les routes côtières et les littoraux :

- vulnérabilité de ces terrains aux risques naturels ;
- maintien de l'accès au lagon pour la baignade et la pratique libre de certains sports nautiques ;
- préservation des vues sur la mer depuis la route et des paysages naturels la mer, aussi bien pour l'agrément des habitants que pour celui des croisiéristes, plaisanciers et autres visiteurs des Îles Sous-le-Vent.

Recommandation : **droit de préemption des communes** sur les mutations concernant les terrains côtiers afin restituer le bord de mer au domaine public.



PRÉSERVATION DES PLAGES ET DES COTES ENCORE NATURELLES

- Le SAGE demande de **freiner voire d'interdire** la réalisation **d'ouvrages de défense, remblais et constructions à-même les rivages encore intègres** sauf si ces éléments ont une utilité publique avérée et que les études d'impact prévoient des mesures de mitigation pour contrebalancer leurs incidences sur l'érosion côtière. La construction de murets de protection contre les vagues ne doit être autorisée qu'en arrière du haut des plages.
- **Accès aux plages publiques préservé ou restauré**
- **Aménagement d'espaces** de jeux, de promenade, de stationnement des véhicules et vélos et de stockage des pirogues à proximité.



PRÉSERVATION DU LAGON DE RAIATEA ET TAHA'A

Recommandations du projet INTEGRE pour le lagon de Taha'a et Raiatea (pouvant sans doute être généralisées à Bora Bora et Huahine) : **mesures de protection et gestion**

- *préserver sa biodiversité et ses ressources halieutiques ;*
- *maintenir un bon équilibre entre exploitation économique et accès public à ses différentes parties.*

Recommandation : PGEM pour Raiatea et Taha'a & police maritime municipale pour l'application

Interdire, en l'absence d'utilité publique, les remblais côtiers, enrochements et pontons en béton qui dénaturent les paysages littoraux en particulier dans les secteurs où ils sont encore intacts;

- **Promouvoir des types d'aménagement limitant l'érosion** en particulier dans les bassins versants des rivières débouchant dans des baies profondes ;
- **Protéger les principales zones fonctionnelles halieutiques** en incitant les pêcheurs à respecter les zones de frai et les nurseries (mangroves, jardins de corail) ;
- **Diversifier les visites de jardins de corail** pour diminuer la fréquentation de celui du motu Tautau ;
- **Mettre en place des Zones de Pêche Réglementée (ZPR)** gérées par des comités locaux, sur les secteurs de Faa'aha et Puohine ;
- **Ne pas renouveler les concessions perlicoles ou piscicoles, ou en autoriser de nouvelles**, tant que les déchets abandonnés par ces exploitations n'auront pas été intégralement nettoyés ;
- **Mettre en place des mouillages écologiques**, des pontons d'amarrage et des installations sanitaires pour les plaisanciers.



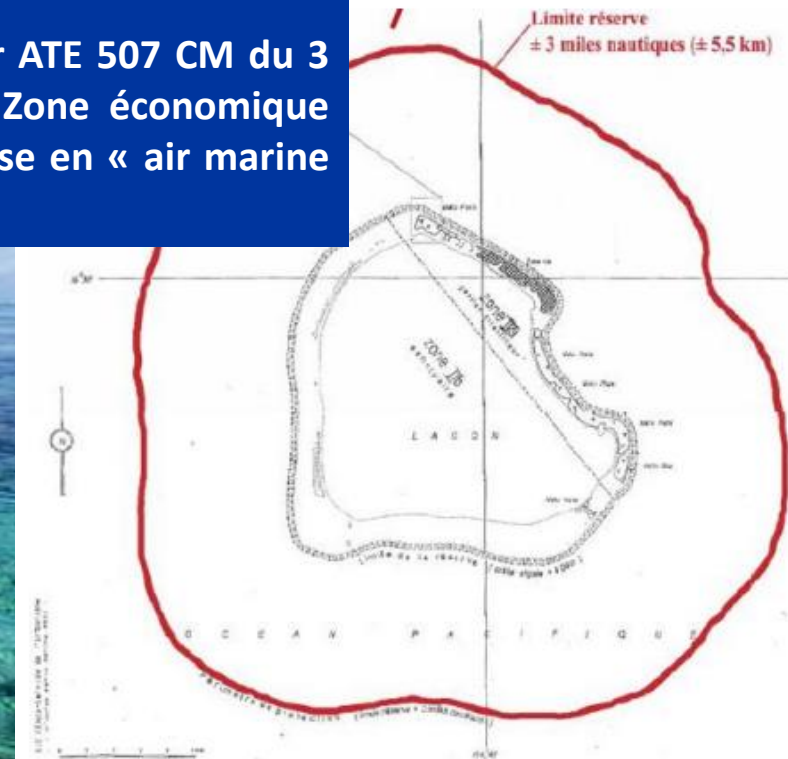
Le SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES SOUS LE VENT

TRAME VERTE ET BLEUE – LAGON

- Zones de pêche réglementées (ZPR) Faauna Rahi
- Protection du Motu Tapu de Bora Bora
- Préservation des atolls de Manuae et Motu One
- Protection du territoire océanique par ATE 507 CM du 3 avril 2018 portant classement de la Zone économique exclusive (ZEE) de la Polynésie française en « air marine gérée » (AMG)



Age de Manuae



Protection du territoire océanique par ATE 507 CM du 3 avril 2018 portant classement de la Zone économique exclusive (ZEE) de la Polynésie française en « air marine gérée » (AMG)

- **Préserver, maintenir en bon état de conservation** et si nécessaire restaurer le patrimoine naturel marin, exploité ou non, ainsi que les fonctionnalités multiples et spécifiques des écosystèmes naturels, notamment les frayères, nourriceries, zone de reproduction, couloirs de migration en mer... ;
- **Valoriser et développer les activités de pêche** visant une exploitation durable des ressources halieutiques, dans le respect des écosystèmes marins ;
- **Développer les activités marines durables** basées sur une **exploitation raisonnée des ressources vivantes, minérales ou énergétiques** de la mer, ainsi que les usages de loisir et les usages traditionnels de la mer porteurs de l'identité polynésienne ; trouver une cohabitation harmonieuse entre tous ces usages et rester ouvert à de nouveaux usages ;
- **Améliorer la connaissance par la recherche, les sciences participatives ou les systèmes de savoirs traditionnels**, faire connaître, sensibiliser, vulgariser pour contribuer à la préservation des paysages marins et sous-marins, des pratiques et savoir-faire traditionnels liés à la mer, des valeurs et biens culturels associés à la mer ;
- **Assurer une gestion coordonnée et partenariale** avec les instances de gestion des espaces naturels protégés inclus ou contigus à cet espace ainsi protégé ;
- **Développer une coopération politique et technique** avec les pays voisins pour une protection commune de l'espace maritime et de ses ressources naturelles ainsi qu'un développement durable des activités maritimes, notamment dans la région Pacifique ;
- **Contribuer au rayonnement de la Polynésie française dans le Pacifique**, dans l'ensemble territorial français, européen et à l'international.

TRAME VERTE ET BLEUE DES ILES DU VENT



RAROMATA'I

Le schéma figurent en bas de poster décrit en deux dimensions la manière dont le site de l'orbital peut être orienté en application des orientations préconisées par le PADD du SAGE et le schéma d'orbital.

La série proposée est l'idée, bien qu'il existe en grande partie sur l'un des axes de l'archipel. L'objectif du schéma en 2D n'est pas de dessiner un projet « réel » mais une proposition d'aménagement et de développement « réaliste ». synthétisant les plus grands principes qui ont un PEA ou un PSEM doit prendre en compte : bathymétrie, topographie, aspects naturels ou culturels, aspects hydrographiques, risques actuels, réseaux souterrains, état de l'équipement existant, vocations sociodémographiques de l'archipel, etc. Il convient ensuite de porter au mieux de ces « contraintes objectives », pour améliorer le territoire des îles de l'archipel de manière aussi satisfaisante que possible.

Le bloc-diagramme légende ci-dessus, reprend tous les éléments de schéma, avec les mêmes couleurs et symboles, et les regroupe selon une perspective hiérarchique. Il est donc avant tout destiné à media plus compréhensible le schéma, grâce à la 3D et aux annotations explicatives.

Le SAGE précise que l'archipel s'adresse tout d'abord à sa consommation d'hydrocarbures et assigne un objectif de production d'au moins 50% d'électricité d'origine renouvelable (au sens large : éolienne, solaire) d'ici à 2040, se développant dans le cadre du développement durable.

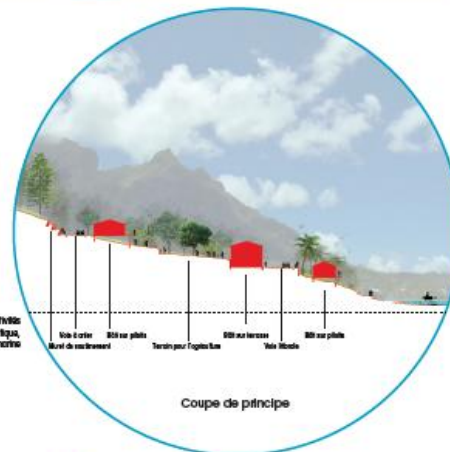
- Le tourisme vert et la randonnée se développent
- à l'avenir, c'est pourquoi il est urgent de fixer les
- périmètres des espaces naturels à sanctuariser
- (protection stricte) et à préserver (gestion des
- zones et surveillance).

- Le SAGE entend favoriser la réalisation d'une ou plusieurs « centralité(s) urbaine(s) multifonctionnelle(s) » dans les communes de l'archipel dans le but de proposer dans le même lieu, aux habitants comme aux visiteurs extérieurs, les services publics essentiels, ainsi que des commerces et restaurants susceptibles d'apporter de l'animation sociale et commerciale.

- Prévenir des types d'entraînement limitant l'érosion en particulier dans les bassins versants des rivières débouchant dans des zones sensibles.

- Le SAGE priorise que les PGA limitent fortement :
 - les constructions privées, sur les terrains situés
 - entre les routes côtières et les littoraux, pour des
 - raisons de vulnérabilité ; maintien de l'école ac-
 - tuelle pour la baignade et la pratique de certains
 - sports nautiques ; préservation des vues sur la mer
 - depuis la route et des paysages naturels sur la
 - mer

- Le SAGE encourage le développement d'activités :
 - moins importantes pour le milieu aquatique,
 - telles que l'observation de la faune sous-marine,
 - (hors de corail, ottocelle, requies et sponges).



Coupe de principe

1 Urbanisation sur le coteau et le littoral

Les meilleurs acteurs, les plus exposés aux pressions anthropiques sont d'abord les lagons, en raison du fort développement du tourisme balnéaire, de la pollution et de la pêche artisanale. C'est pourquoi le SAGE recommande d'interdire, en absence d'unité publique, les ramblés, câbles, amarrements et pontons en béton qui dénudent les paysages littoraux (en particulier dans les secteurs où ils sont exposés intensif).



2 Agriculture sur l'île

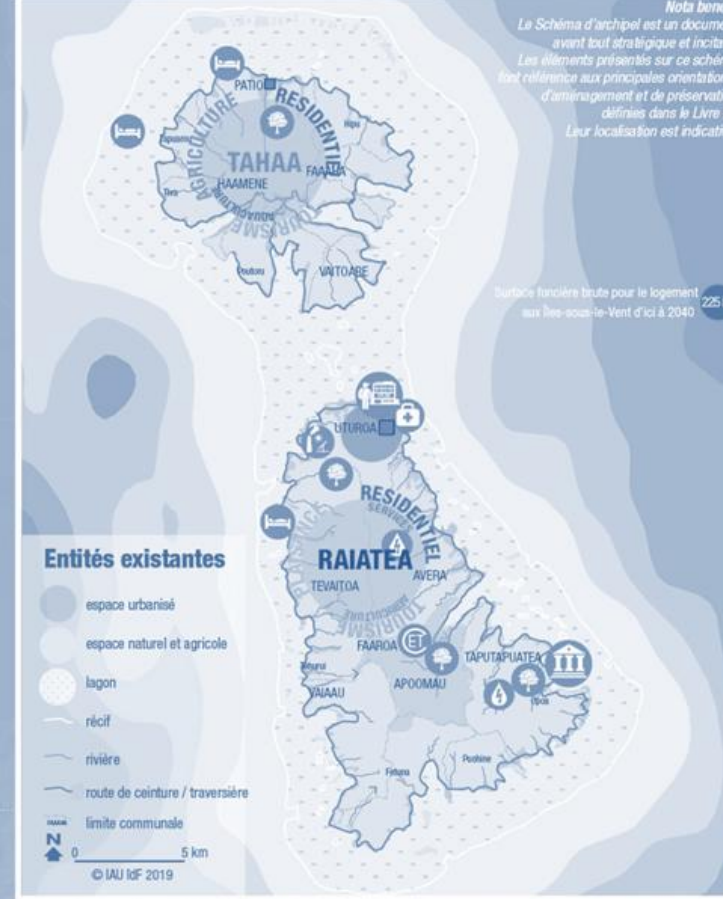
Ex: bonnetier, a fibre de paille, la soie



3 Agriculture sur le motu

Ex: coquer, poireloup, melen

LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES-SOUS-LE-VENT



MAURUURU
MAURUURU